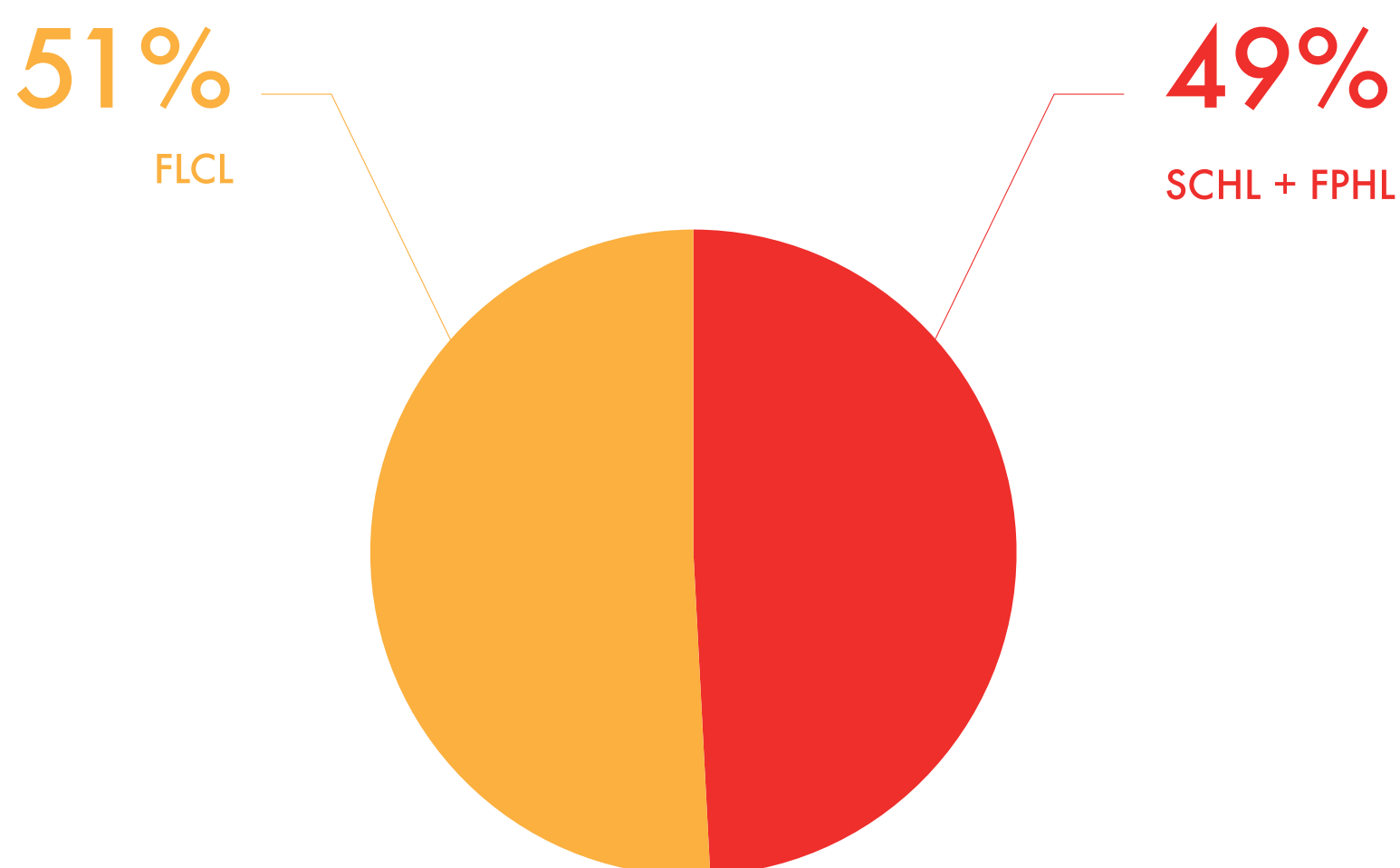


# LES INVESTISSEURS

La pièce urbaine C se compose de la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL), la Fondation Pro Habitat Lausanne (FPHL) et la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).



## FLCL

La Fondation Lausannoise pour la Construction de Logement (FLCL) est une fondation de droit privé, constituée par la Ville de Lausanne en 1966. Elle a pour but la construction et la rénovation d'immeubles avec ou sans subvention des pouvoirs publics, sur des terrains achetés ou au bénéfice d'un droit de superficie. Elle gère son propre parc immobilier, composé actuellement de 2'225 objets, dont 927 logements.

→ [flcl.ch](http://flcl.ch)

## SCHL – FPHL

La Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL) est une coopérative d'habitation fondée en 1920, reconnue d'utilité publique et à but non lucratif. Elle gère son propre parc immobilier ainsi que celui de tiers. La Fondation Pro Habitat Lausanne (FPHL) a été créée avec l'appui de la SCHL, en 1928, afin de permettre aux familles les plus défavorisées ne pouvant acquérir de parts sociales, de se loger décemment. Elle gère actuellement un portefeuille immobilier de 751 logements bénéficiant de l'aide financière des pouvoirs publics.

→ [schl.ch](http://schl.ch)